

Technicien réparateur en mécanique de marine de plaisance

RNCP41846 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	23602
Code(s) ROME	I1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	26/12/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation et 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800051	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200579	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201163	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE JULLIAN	19330023300031	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien réparateur en mécanique de marine de plaisance est un emploi du secteur du nautisme contribuant à la maintenance des bateaux de plaisance qu'ils soient en milieu maritime ou fluvial et à la réparation des organes de propulsions.

ACTIVITÉS VISÉES

Son domaine d'intervention porte principalement sur des bateaux, jusqu'à environ 24 mètres de longueur. Au sein d'un chantier nautique ou d'un chantier fluvial, son activité peut s'exercer dans différents lieux : dans un atelier de chantier, à l'extérieur, sur terre-plein ou à flot.

Il installe, entretient et répare des moteurs « hors-bord » (essence 2 temps ou 4 temps d'environ 2 à 350 CV) et des

moteurs« in-bord » (essence ou diesel à 4 temps d'environ 8 à 600 CV) ainsi que les organes de transmission (embase de moteur hors-bord, ligne d'arbre, Z-drive, sail drive, IPS) et de propulsion.

Il réalise ou participe à la manœuvre et la manutention de bateaux comme la mise au sec ou la mise à l'eau. Dans ce cadre, il peut être amené à utiliser des engins de manutention, manœuvrer des bateaux au moteur, utiliser un véhicule routier pour se déplacer. Pour la conduite des bateaux, véhicules et engins, il doit être en possession du permis ou de l'autorisation de conduite adaptée au type de véhicule (permis bateau, permis de conduire B, E, C, mention additionnelle 96) et doit respecter les réglementations de conduite.

Il installe et effectue la mise en service d'équipements de bord tels que des appareils de servitude ou d'aide à la navigation.

Il manipule des charges lourdes ou encombrantes, des outils ou des produits dangereux. Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité, d'environnement et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens.

Il est amené à travailler en hauteur, dans des espaces réduits, dans des positions parfois inconfortables.

Il utilise les équipements de protection collective (EPC), adaptés aux travaux sur lesquels il intervient, telle que l'aspiration de vapeurs ou poussières. Il porte les équipements de protection individuelle (EPI), adaptés aux travaux qu'il exécute tel qu'un vêtement de travail, des chaussures de sécurité, des lunettes, un masque et des gants.

Dans le cadre de ses interventions, il renseigne les documents de travail tels que l'ordre de réparation, le bon de commande de pièces ou de matériaux spécifiques, le devis.

Autonome dans l'organisation et la mise en œuvre de ses activités, le technicien réparateur en mécanique de marine de plaisance travaille généralement seul, à partir d'un ordre de réparation ou d'une demande orale du chef d'atelier auquel il rend compte.

Il peut intervenir en tant que salarié, intérimaire ou bien en sous-traitance.

Durant la saison, ses horaires de travail peuvent être modifiés et il peut être amené à travailler le week-end. Son amplitude de travail peut être variable.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

- Manutentionner des bateaux de plaisance
- Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
- Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
- Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance

- Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
- Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
- Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance

Diagnostiquer et réparer des motorisations marines des bateaux de plaisance

- Diagnostiquer et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance
- Diagnostiquer et réparer les motorisations hors-bord et in-bord des bateaux de plaisance

Blocs de compétences

RNCP41846BC01 — Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Manutentionner des bateaux de plaisance
- Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
- Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
- Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

En début de mise en situation professionnelle, le candidat présente son permis bateau au jury.

La mise en situation professionnelle comporte 3 parties indépendantes :

Partie 1 "manutention calage" (durée 01 h 00 min)

Le candidat manutentionne et cale un bateau de plaisance.

Partie 2 "entretien coque" (durée 02 h 00 min)

Le candidat réalise une opération d'entretien d'une coque de bateau de plaisance.

Partie 3 "entretien motorisation" (durée 01 h 00 min)

Le candidat réalise une opération d'entretien courant d'une motorisation hors-bord ou in-bord.

Questionnaire professionnel : 00 h 45 min

Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle.

Sous la surveillance d'un surveillant, il se déroule dans la même pièce.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 45 min

RNCP41846BC02 — Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
- Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
- Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 06 h 30 min

La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury et comprend 2 parties indépendantes :

Partie 1 "installer un équipement de bord" (durée 03 h 30 min)

Phase 1 (durée 03 h 20 min) : le candidat installe un équipement de bord sur une coque, portion de coque ou maquette.

Phase 2 (durée : 00 h 10 min) : le candidat présente au jury l'équipement de bord installé.

Partie 2 " installer un moteur marin" (durée 03 h 00 min)

Installer un moteur hors-bord ou in-bord dans un bateau ou une maquette ou un support adapté.

Le moteur hors-bord nécessitera un boulonnage et réglage sur le tableau arrière.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle.

Sous la surveillance d'un surveillant, il se déroule dans la même pièce.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 00 min

RNCP41846BC03 — Diagnostiquer et réparer des motorisations marines des bateaux de plaisance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Diagnostiquer et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance
- Diagnostiquer et réparer les motorisations hors-bord et in-bord des bateaux de plaisance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

La mise en situation comporte 4 parties indépendantes :

Partie 1 "remplacement de pièces" (durée 01 h 00 min)

Le candidat remplace des pièces d'usure dans un système de transmission.

Partie 2 "intervention circuit hydraulique" (durée 01 h 00 min)

Le candidat intervient sur un circuit hydraulique simple.

Partie 3 "réparation hors-bord" (durée 01 h 00 min)

Le candidat répare un moteur "in-bord" en panne ou présentant un dysfonctionnement.

Partie 4 "réparation in-bord" (durée 01 h 00 min)

Le candidat répare un moteur "hors-bord" en panne ou présentant un dysfonctionnement.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle.

Sous la surveillance d'un surveillant, il se déroule dans la même pièce.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les entreprises du secteur nautique spécialisées dans la vente de motorisations neuves ou d'occasion,
- La maintenance, la vente des bateaux de plaisance neufs ou d'occasion,
- et pour une moindre part chez les loueurs et les shipchandlers

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Mécanicien de bateaux de plaisance
- Mécanicien hors-bord ou in-bord
- Mécanicien de moteurs marins
- Mécanicien marine

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La présentation du permis au jury a lieu avant de commencer les épreuves.

L'obtention du titre professionnel est soumise à la présentation du permis de conduire de bateau de plaisance dont l'option ou l'extension est définie à l'article 2 du Décret n°2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur.

En l'absence de la présentation du permis bateau, le candidat se verra délivrer un livret de certification professionnelle relatif aux blocs compétences ne nécessitant pas de manœuvre au port :

- Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance ;
- Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	26/12/2030
Date de dernière délivrance possible	26/12/2031

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP35179, RNCP41845

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41846/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	5 150 € – 7 932 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 05/2027 à 06/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).